



NE SOYONS PLUS MOUTONS MONTRONS LES DENTS

... DE NOS DENTIERES



Si nous voulons des syndiqués retraités « actifs » dans leur syndicat, il y a nécessité que ce syndicalisme leur donne envie.

Nous voulons passer d'un syndicalisme de fidélité à un syndicalisme revendicatif.

Revendicatif mais dans quel sens ?

Bien sûr les retraités sont dans l'action : bataille sur les retraites, sur la défense des services publics

Mais, souvenons-nous qu'en tant qu'actifs nous revendiquions auprès de nos dirigeants d'entreprise puisque c'est là que les richesses se créent et nous y avons contribué.

Pourquoi en tant que retraités nous ne ferions-nous pas pareil ?

Pourquoi ne pas mettre les dirigeants d'entreprises devant leur responsabilités envers les salariés qu'ils ont employé ?

Nos conditions de vie à la retraite dépendent des conditions de travail que nous avons « subi » tout au long de notre carrière.

Alors oui nos « patrons » doivent répondre à nos revendications de retraités !



- Tant que nous n'avons pas gagné la bataille de la sécurité sociale intégrale il faut qu'ils continuent à participer au paiement des mutuelles dont les cotisations deviennent de plus en plus lourdes dans les budgets des retraités !
- Il faut que les cantines d'entreprise restent ouvertes aux retraités avec une carte valable pour et dans toutes les cantines !
- Les difficultés de déplacement pour les retraités nécessitent d'avoir accès aux mobilités collectives. Tout en œuvrant pour le maintien du conquis des transports gratuits, en libre accès, dans la Métropole marseillaise pour nos retraités, il faut que la participation des employeurs s'applique aussi aux retraités.



- Le Portail Malin remplacé par « espace CSE » ne doit pas être un outil d'exclusion Nous exigeons l'ouverture de l'ensemble des offres aux retraité(e)s.

- Relèvement des plafonds pour les chèques-vacances.

- Logements sociaux : des mesures concrètes et une assistante sociale à l'écoute des retraité(e)s, contraints de quitter leur logement.

- Internet : une offre sociale adaptée à ses retraité(e)s 'abonnement et matériels).

- La Banque Postale n'est pas en reste avec un retour des « avantages » qu'elle nous a supprimé (carte bleu,)

- Et, usagers des bureaux de poste de proximité, véritables pôles sociaux pour les retraités, nous demandons leur maintien, avec du personnel qualifié pour répondre aux besoins de la population.

-

A nous de construire et de porter nos cahiers revendicatifs retraités auprès des employeurs soit directement soit au travers d'actions dédiées dans les CSE et le CSE Central pour tout ce qui concerne les retraités

C'est le sens du **RASSEMBLEMENT** que nous vous proposons le **JEUDI 8 OCTOBRE à 10H30** devant le Village de La Poste (Colbert) 13001 Marseille



**PS : Rendez-vous le 8 septembre 2026 -14H-
au Syndicat à La Rose
lors de l'Assemblée de Rentrée
où nous préparerons le 8 octobre
et les déclinaisons locales des actions nationales
annoncées les 14 et 19 octobre 2026.**